

Avis de constitution

SOCIETE « INTER CREDITS ET DE PROTECTION SOCIALE » en abrégé « ICPS SARL »

Siège Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 53,
Ilot 128

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTER CREDITS ET DE PROTECTION SOCIALE » en abrégé « ICPS SARL »

Objet : - Assistance médicale, alimentaire et financière ;
- Transfert d'argent ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 53, Ilot 128

Dirigeant(s) M ASSOUMOU OI ASSOUMOU SYLVESTRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07197 du 10/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42666/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

